Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260123-022026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

02/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 23 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six le 23 janvier à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD, Maire.
Date de la convocation : 16/01/2026 Date d'affichage : 16/01/2026

ETAIENT PRESENTS :M GUINARD S, Mme PANSARD A, M. DRIANT C, Mme BERECHEL C, Mme PIGNOCHET S, Mme RENAULT C, M. LE MOINE S, M. VILSALMON B, M. DEPAGNE D, Mme CLEMENT C, Mme LE FUSTEC T.

ETAIENT ABSENTS : Mme GODIN A, M LE NOAN A, Mme JAFFRELOT B (Procuration à Mme PANSARD)
M. RENAULT P (Procuration à Mme RENAULT), Mme MINOUX C (Procuration à Mme PIGNOCHET), M BALCOU (Procuration à M VILSALMON), M. HANNIGSBERG P (Procuration à M. DRIANT), M TOUCHERY F (Procuration à Mme CLEMENT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. BENOIT VILSALMON.

OBJET 1.1: MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENGAMENT DE LIAISON CYCLABLE ET SECURITE ROUTIERE LE LONG DE LA RD80 ROUTE DE BREHAND

M. DRIANT, Adjoint à la voirie rappelle au conseil que dans le cadre de la réalisation d'une liaison cyclable entre le bourg et le hameau de la Vauverte, la Commune a fait le choix de réaliser une consultation de maître d'œuvre. 8 cabinets ont répondu.

Après application des critères retenus, à savoir 30% pour le prix et 70% pour la valeur technique, il est proposé au Conseil de retenir le cabinet EGUIMOS de Bain de Bretagne pour un montant de **13 680 € TTC**.

Il s'agit d'un contrat de maîtrise d'œuvre qui inclut les études préliminaires, l'avant-projet, le projet, l'assistance aux contrats de travaux, les visas des études d'exécution, la direction de l'exécution des travaux, et l'assistance aux opérations de réception.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DECIDE de retenir l'offre du cabinet EGUIMOS qui s'élève à : **13 680 € TTC.**

Les crédits sont inscrits à l'article 2315-153 du Budget 2026 et suivants

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire Le Maire

VILSALMON Benoit GUINARD Serge